



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 septembre 2023

La séance est ouverte par notre Président André Berthomieu.

Le corum étant atteint l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Sont remerciés de leur présence :

Mr Bernard Scheuer Maire de St Côme d'Olt qui nous accueille gracieusement dans cette salle des fêtes, et pour sa présence sans faille à notre rendez vous annuel.

Merci également à toutes les personnes présentes qui ont œuvré de près ou de loin à la vie de notre club, ainsi qu'aux nouveaux adhérents présents dans cette salle.

Sont excusées :

Mme Sylvie Saquet directrice de l'office de tourisme « Terres d'Aveyron » retenue par ailleurs.

Mme Geneviève Fuertès Présidente du Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Aveyron qui participe ce week-end à une rencontre régionale à Tarascon sur Ariège. En 2024 c'est le comité de l'Aveyron qui est censé l'organiser. C'est le pendant de la rando Occitane organisée en Midi Pyrénées à tour de rôle dans chaque département pour ceux qui s'en rappellent.

Le rapport d'activité :

Le 30^{ème} anniversaire du club qui a rassemblé 75 participants. Une journée de partage, de souvenirs et énormément de convivialité. Beaucoup d'imagination de la part des organisateurs, une déco remarquable à l'image de ses concepteurs, un atelier peinture sur galets très apprécié et même une chorale « inédit pour un club de rando ». Le coté convivial a tenu toutes ses promesses avec l'apéritif offert par la mairie, la paella, le roquefort, le laguiole et le millefeuille accompagné de fines bulles.

La rando digestive nous a permis de découvrir un nouveau sentier, fruit d'un travail collectif entre l'OT Terres d'Aveyron porteur du projet, la mairie et le club, un beau projet pour St Côme.

Le topo guide « En vallée d'Olt » n'est toujours pas réédité, cependant la nouveauté 2023 c'est le « **Poket' rando** » de St Côme, un mini guide édité par l'OT Terres d'Aveyron, fruit d'un travail collaboratif entre l'OT, la mairie et le club, qui vous permet de découvrir l'ensemble des randonnées autour du village. Il vous sera offert gratuitement à l'office de tourisme d'Espalion ou au point infos de St Côme.

Je remercie au passage l'équipe technique de la mairie de St Côme qui a fait preuve d'initiative et d'un travail remarquable pour mener à bien ce projet.

Le renouvellement des adhérents se poursuit, avec une progression de 10 % de nouveaux inscrits. C'est encourageant, cela nous permet de baisser légèrement la moyenne d'âge et d'inciter ces nouveaux membres à la nécessité de s'investir et donc de se former.

La participation aux 83 randonnées proposées s'élève à 1562 participants, c'est le résultat positif d'un programme varié concocté par nos animateurs et apprécié par nos adhérents.

Je n'ai cessé de vous alerter sur ce besoin de formation « baliseurs et animateurs » afin de maintenir le niveau de prestation offert. Je crois avoir été entendu de la part justement de ces nouveaux adhérents, en espérant que ces projets se concrétisent, le club prend en charge la formation.

J'en profite pour féliciter Marie Claude Trémolières et Jean Marie Andretto qui ont participé avec succès à Pont les Bains au stage de formation de baliseur officiel de la fédération.

Comme les années précédentes notre activité ne s'arrête pas qu'à la rando il convient d'ajouter la participation à l'encadrement de la Trans Aubrac, l'accompagnement des enfants aux Prim'Air nature, les séjours de plusieurs jours à Bordeaux et Vic sur Cère (qui ont été très appréciés), le thé dansant nouvelle formule, le stand pâtisseries, les rencontres offertes par le club : rando « mandarelle », truffade saucisse aux pistes du Bouyssou, prise en charge du bus et de la visite du musée pour la sortie familiale, sans oublier le balisage des sentiers avec quelques 300km réalisés.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de ces événements.

Bilan financier :

Grâce au beau succès du thé dansant et de la vente des pâtisseries la situation financière du club est saine. **Veillez noter que la date du thé dansant est fixée au DIMANCHE 14 JANVIER 2024.**

En raison de l'augmentation des assurances le prix de la licence est revalorisé de 1€ .et je vous rappelle qu'elle vous donne droit, en plus de l'assurance RC et AC, à divers avantages -20% à Endurance Shop à Rodez et Horizon pêche nature à la Primaube et au chéquier Intersport d'Onet le Château disponible auprès d'André. La licence est dématérialisée, c'est-à-dire que vous la recevrez par mail, vérifiez les spams.

Voici le tarif des licences pour 2023/2024

| | | | |
|--------------|------|--------------|------|
| Licence IRA | 33 € | Licence FRA | 60 € |
| Licence IMPN | 45 € | Licence FMPN | 84 € |

Abonnement Rando Passion : 10 €

Contribution pour les personnes extérieures au club et licenciées FFRP : 20 €

Les personnes souhaitant connaître le club sont admises à 2 randos maximum avec une participation de 2 € par sortie.

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée :

- 1. Un CACI (Certificat d'Absence de Contre Indication) à la pratique de la randonnée datant de moins de 6 mois est obligatoire pour toute première prise de licence.**
2. Pour un renouvellement annuel de licence le pratiquant doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu Non à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin pour la poursuite de l'activité.
3. Pour les mineurs, aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement. Il faut seulement l'attestation par les responsables de l'autorité parentale que l'auto-questionnaire spécifique aux mineurs a été rempli conjointement (parents et enfant) et que toutes les réponses aux questions sont négatives. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir (ou pas) un CACI datant de moins de 6 mois pour la randonnée.

Je remercie M. le Maire et son conseil municipal pour la subvention annuelle qu'il nous a accordée, mais également pour la mise à disposition gracieusement de la salle des fêtes pour nos différentes manifestations. Pour notre association ce soutien permanent de votre part est une incitation à poursuivre l'attractivité de la commune à travers la randonnée.

Je remercie également Mme la Présidente de la FFRandonnée Aveyron, pour la valorisation des actions de balisage réalisées en 2022 par le club et pour celles accomplies dans le cadre de la commission pratiques adhésions et vie associative.

Sont adoptés à l'unanimité des membres présents :

Le bilan moral et d'activités, le bilan financier 2022/2023, qui est équilibré, le budget prévisionnel 2023/2024, le tarif des licences, la contribution pour les affiliés et les personnes souhaitant découvrir notre club.

Rappel tarif covoiturage :

La participation est de 8cts/km/pers hors péage autoroutier et **soumis à l'appréciation du conducteur et des personnes transportées.**

Renouvellement du Conseil d'Administration :

4 membres du CA étaient renouvelables : J. Aussibal, M. Girardin, J. P. Le Folgoc, J. Le Minier.
1 membre démissionnaire.

Afin de préparer le renouvellement du Conseil d'Administration et en application de l'article 6 de nos statuts il a été décidé de passer le nombre d'administrateurs de 12 à 15 membres
4 personnes se sont portées candidates. A savoir : J. M. Andretto, D. Izard, Ch. Ramus, G. Vercoutère.
Merci à eux pour leur engagement.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents la composition du Conseil d'Administration qui est le suivant :

Le bureau : André Berthomieu (Président), Jean Marie Rous (Vice-Président), Ginette Rous (Secrétaire), André Nayrac (Secrétaire Adjoint et correspondant de presse), Laurent Neyrolles (Trésorier).

Membres : Jean Marie Andretto, Josiane Aussibal, Michel Girardin, Didier Izard, Jean-Pierre Le Folgoc, Gérard Lemouzy, Jacques Le Minier, Chantal Ramus, Nicole Senseby, Gaëtan Vercoutère.

Programmation des sorties 2023/2024 :

- Les 1er et 3ème jeudis du mois avec 2 niveaux de randonnées
- Du mois d'avril au mois d'octobre (hors vacances) tous les jeudis (2ème et 4ème un seul niveau de randonnée adapté à la majorité des adhérents)
- Mini rando familiale deux samedis après midi par mois
- Une journée ou demi/journée un dimanche par mois + une manifestation départementale par mois proposée par le CDRP ou une association (ex : à chaque dimanche sa rando – rando challenge – brevet caussenard, etc...)
- Séjour dans le parc naturel Sierra de Guara en Espagne du 28 avril au 03 mai 2024 (A. Berthomieu)
- Séjour en préparation vers le Sancy courant juin 2024 (François Ladet)
- Rando galette en janvier 2024
- Journée détente en juin 2024
- Dimanche 07 juillet 2024 sortie familiale.

Questionnaire séjours 2024 :

Il est joint à ce courrier un questionnaire relatif à nos projets 2024. Nous vous demandons de nous faire part de vos intentions, **sans engagement de votre part**, et de nous le retourner **avant le 15 octobre**, cela nous permettra de confirmer nos orientations et de prendre au plus tôt des options ou réservations.

Si vous hésitez ou si vous avez besoin de renseignements complémentaires n'hésitez pas à appeler les organisateurs, ils se feront un plaisir de vous répondre.

Les personnes intéressées recevront les notices d'informations après déclaration et validation du séjour sur le site du comité départemental par le responsable tourisme.

Ne répondre oui que si vous êtes réellement intéressé.

Les topos guides et les cartes sont toujours à votre disposition à la médiathèque de St Côme, munis de votre licence, horaires d'ouverture : **Samedi et dimanche de 9h30 à 12h30**

Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Comment s'abonner au blog du Club de randonnées Saint-Cômois ? <http://www.randosaintcome.com>

C'est tout simple prenez contact avec Jean Pierre Le Folgoc, il vous expliquera clairement la procédure à suivre, Port : 06.17.46.08.12

Nul besoin d'être animateur de randonnée pour devenir contributeur au blog et rédiger des articles, il suffit de bonne volonté, adressez vous à Josy Girardin notre administratrice Tel : 06.83.16.57.79.

Deux bénévoles sont à l'honneur ce soir : Laurent Neyrolles et Yvette Bonal qui se sont vu décerner au titre de la promotion du 1^{er} janvier pour Laurent et du 1^{er} juillet pour Yvette par Mr le préfet de l'Aveyron, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Nous pouvons les applaudir et les féliciter.

Nous vous souhaitons à tous une excellente saison sportive 2024 dans le partage, l'échange et la convivialité au sein de notre grande famille « le club de randonnée St Cômôis ».

Le Président

André Berthomieu

La Secrétaire

Ginette Rous